

TRAVAUX CROISES

La connaissance des métiers, un thème de Travaux Croisés

Bilan de l'action

Etablissement : Collège Charles Péguy

Ville : VIGY

Département : Moselle

Auteurs : HENRYON Véronique
SCHANG Marie-Claude
ZIMMER Jean-Marie
MENANI Corinne
ZACCARO Liliane
EUSTACHE Gisèle
DENOZI Sandrine
RAUSCHER Jean-Pierre

TRAVAUX CROISES

TITRE : La connaissance des métiers, un thème de Travaux Croisés

COORDONNEES DE L'EQUIPE INNOVANTE :

Nom, Prénom	Etablissement	Fonction dans l'action
HENRYON, Véronique	Collège Charles Péguy VIGY	Rédacteur en chef
SCHANG, Marie-Claude	CIO de METZ	Rédacteur, lecteur
ZIMMER Jean-Marie	Collège Charles Péguy VIGY	Réalisateur, témoin
MENANI, Corinne	Collège Charles Péguy VIGY	Réalisateur, témoin
ZACCARO, Liliane	Collège Charles Péguy VIGY	Réalisateur, témoin
EUSTACHE, Gisèle	Collège Charles Péguy VIGY	Réalisateur, témoin
DENOZI, Sandrine	Collège Charles Péguy VIGY	Réalisateur, témoin
RAUSCHER, Jean-Pierre	Collège Charles Péguy VIGY	Réalisateur, témoin

I DESCRIPTIF DE L'ACTION

Ces **travaux croisés** s'articulent autour du thème de **la connaissance des métiers**. En partenariat avec la Conseillère d'orientation, plusieurs croisements, **mathématiques, technologie, français, anglais, allemand** et **documentation** ont débouché sur la rédaction d'un dossier et d'une journée des métiers. Les programmes de 4^e ont servi de support à ce travail en **interdisciplinarité** : travail sur la lettre, statistiques, connaissance des systèmes éducatifs anglais et allemand et traitement de texte. Le CDI, plaque tournante de ce projet, a permis de développer l'**autonomie**, l'esprit d'ouverture et d'initiative chez les élèves.

II RAPPEL DU CONTEXTE

Le collège Charles Péguy de Vigy, situé en zone rurale, rassemble 360 élèves. Peu de problèmes de discipline sont à relever, par contre, on note un manque d'esprit d'ouverture chez certains. Le contexte est particulier : bien que l'on soit en milieu rural, Vigy comprend de plus en plus d'habitations pavillonnaires : les métiers ruraux sont de moins en moins représentés (quelques agriculteurs, aviculteurs), et les emplois des parents se situent dans la zone de Metz et à Trémery (SMAE). On ne peut pas dire que les élèves de notre collège soient essentiellement influencés par un panel de métiers très restreint.

D'autre part, il est souvent difficile pour les enseignants d'organiser des sorties pédagogiques à Metz (du fait du coût du transport).

Cette année, trois classes de 4^e comptent 81 élèves.

III OBJECTIFS DE L'ACTION

Chaque année, le collège organise une journée des métiers à l'intention des élèves de 4^e. Jusqu'ici, le principal et la documentaliste se chargeaient d'inviter les professionnels à participer à ce forum. L'idée est venue d'impliquer plus directement les élèves : ce sont eux qui allaient inviter les professionnels. Les Travaux Croisés ont trouvé là une assise interdisciplinaire. Notre objectif général est de faire participer pleinement l'élève, le rendre acteur, lui montrer les interactions entre les différentes matières, et lui apprendre à devenir autonome dans sa quête de découverte des métiers.

Au départ, à l'énoncé du projet, les élèves étaient très intéressés. Mais bien qu'intéressés, certains avaient du mal à s'investir en dehors du cadre scolaire. Il a alors fallu planifier davantage le travail (dates imposées de retour du travail) L'autonomie escomptée n'était pas toujours réelle chez les élèves en difficulté, alors que l'on s'attendait à ce qu'ils se sentent davantage impliqués vu que leur entrée dans la vie active semble plus imminente. Il a donc fallu penser une aide plus individualisée pour ces élèves en difficulté.

IV DEMARCHES CHOISIES

Le projet a pris corps tardivement dans l'année scolaire : mi-octobre seulement. A partir de là, un avant projet a été distribué à tous les professeurs de 4^e, qui ont alors donné leur aval pour s'impliquer dans le projet.

Plusieurs membres de l'équipe enseignante se sont trouvés partie prenante autour de ce projet. L'invitation devait être la finalité d'un projet autour des métiers croisant plusieurs disciplines.

Un dossier allait être élaboré faisant intervenir conjointement le professeur de français, le professeur de technologie et la documentaliste. Ce dossier devait contenir :

- un sommaire précis du dossier
- une lettre d'invitation, de recherche de stage ou de formation, ou de demande d'information ou de documentation
- un texte d'introduction : « Pourquoi j'ai choisi de présenter ce métier »
- un résumé des fiches métiers Onisep, ou d'autres documents, résumés d'ouvrages, analyses d'informations émanant d'Internet
- un rapport de stage dans le cas où l'élève aurait effectué un stage
- un interview avec un professionnel (non obligatoire car certains élèves n'ont pas eu la possibilité d'interviewer un professionnel)
- le compte-rendu de la journée des métiers
- les questionnaires préparés pour les professionnels présents à la journée des métiers
- la comparaison des systèmes éducatifs anglais et allemand
- la rédaction d'un texte (présentation du métier choisi) en langue étrangère
- des statistiques mathématiques sur l'orientation
- un bilan sur les travaux croisés : « Ce que j'en ai pensé »
- des recherches personnelles, des illustrations

Le sommaire précis du dossier, la lettre d'invitation, le résumé des fiches métiers, le compte rendu de la journée des métiers, les questionnaires et le bilan des travaux croisés ont été réalisés au CDI ou en salle de classe par les professeurs de français, en collaboration avec le professeur principal et la documentaliste.

S'ouvrir sur l'Europe, dans le cadre des métiers, allait faire intervenir conjointement les professeurs d'anglais et d'allemand, autour de la connaissance des différents systèmes éducatifs.

Le professeur de mathématiques s'impliquait dans la partie statistique et le professeur de technologie se servait des données statistiques pour la saisie et le traitement informatique.

Ce projet devait s'échelonner sur deux trimestres, ce qui a été respecté.

Plusieurs étapes ont été fixées :

- Mi-novembre : présentation du projet aux élèves.
- Décembre : chaque élève devait avoir choisi un métier qu'il souhaitait approfondir, sans que ce soit forcément le métier qu'il imagine faire plus tard, et travailler sur les fiches métiers au CDI, ou éventuellement au CIO pour obtenir des renseignements complémentaires.
- Janvier : travail sur la lettre d'invitation, et envoi des lettres aux différents professionnels. Travail sur l'interview (partenariat français-technologie-documentation)
- 13 mars : journée des métiers.
- Avril : travail sur les statistiques (partenariat mathématiques-technologie).
- Avril : travail sur les systèmes éducatifs (partenariat allemand, anglais, documentation).
- Mai : dossier de synthèse à rendre.

Les professeurs principaux ainsi que la documentaliste ont coordonné les différents croisements. Certaines heures étaient consacrées au bilan des actions avec les élèves : respect des délais, assistances diverses (problème de synthèse, d'organisation). Les heures de cours ont permis de mettre en place certaines actions, qui se sont toujours inscrites dans les programmes officiels des classes de 4^e.

Les parents ont été informés du projet par une note rédigée par les professeurs, mais aussi par l'intermédiaire des élèves (on a demandé aux élèves de s'adresser à leurs parents, amis, relations, afin de rechercher des personnes susceptibles d'être présentes lors de la journée des métiers) Il a été demandé aux parents de veiller à l'implication de leurs enfants dans ces projets de travaux croisés.

Les adultes impliquées dans ces travaux croisés ont été la documentaliste, la Conseillère d'Orientation Psychologue, les professeurs de français, de mathématiques, d'anglais, d'allemand et de technologie des classes de 4^e.

L'équipe est restée stable durant tout le projet, mais le nombre d'intervenants a constitué quelque peu un frein au bon fonctionnement du projet. La documentaliste s'est vue de plus en plus jouer le rôle de coordonnatrice. Par contre tous les professeurs se sont investis afin que le dossier, synthèse finale des croisements, puisse être terminé dans les meilleurs délais.

Les entreprises et les professionnels extérieurs ont apporté leur soutien non seulement dans le cadre de la journée des métiers, mais aussi dans l'octroi de stage aux élèves, d'interviews, d'envois de renseignements divers sur les métiers et les formations.

Les 81 élèves de 4^e du collège ont participé à ces travaux croisés.

Des réunions de travail ont eu lieu avec l'équipe et l'accompagnatrice, mais de courtes réunions ont eu lieu très souvent entre membres de l'équipe, afin de faire le point sur l'avancée des différents travaux.

Deux membres de l'équipe ont bénéficié d'un regroupement d'équipes sur les travaux croisés, ce qui leur a permis d'entendre des témoignages variés d'autres équipes impliquées dans ce dispositif.

V REGARDS SUR L'ACTION

Le dossier demandé a été réalisé par l'ensemble des élèves et tous les croisements disciplinaires ont bien été effectués.

Les élèves sont très fiers d'avoir réalisé quelque chose par eux-mêmes. Certains ont perçu que les matières étaient étroitement liées entre elles, et les élèves ont été obligés de s'investir personnellement et ont progressé sur la voie de l'autonomie. Nous leur avons apporté une aide ponctuelle, mais les recherches de documents, les éventuelles recherches de stages, les recherches d'adresses pour les invitations, la constitution de dossier, émanaient d'une initiative propre à l'élève.

Le comportement des élèves (peu de problèmes de discipline), et la bonne volonté de chacun ont permis de faire évoluer positivement ce projet, d'autant plus que les élèves ont eu le temps de mener à bien leur projet : plus de 6 mois.

La documentaliste pouvait apporter une aide personnelle à chaque élève et à tout moment. Mais cette opportunité n'a pas toujours été bien saisie. Certains élèves se sont laissés aller, pensant qu'ils auraient largement de terminer leur dossier. D'autres n'ont pas su ou voulu s'investir en dehors du temps scolaire.

Les enseignants ont parfois eu du mal à trouver des créneaux horaires compatibles pour les différents croisements et il eût été plus judicieux d'établir des heures mettant en parallèle plusieurs disciplines. Ceci n'a pas été possible, vu que le projet a été tardif et que les emplois du temps étaient déjà établis.

De plus, une dizaine de professeurs étaient impliqués dans ces travaux croisés, toutes les classes de 4^e, soit 81 élèves, et 5 matières différentes. Ce projet était très ambitieux et il nous semble qu'il faut commencer les travaux croisés avec des objectifs plus restreints dans le temps (ils s'étaient sur deux trimestres dans notre cas)

L'aide de notre accompagnateur a été très utile pour recadrer certaines dérives qui tendaient à faire de ce projet non pas des travaux croisés, mais des juxtapositions de travaux. Ce point nous semble d'ailleurs être une dérive qui peut être très rapide dans ce contexte.

Nous aurions dû organiser une réunion au collège avec les parents afin de leur présenter le projet oralement. Certains parents, malgré la note d'information distribuée, restaient encore dans le vague. Il eût été souhaitable également d'informer les parents qu'ils pouvaient à tout moment contacter la documentaliste, personne relais habilitée à répondre à toutes les questions ou à tenir compte de toutes les suggestions.

La documentaliste a tenu un journal de bord de l'action, surtout orienté sur la mobilisation des élèves, et le suivi des différents croisements. Ce journal de bord est un outil d'accompagnement qui permet d'étudier les réactions et les implications des élèves dans diverses situations.

Il aurait mieux valu, pour la première année d'existence des travaux croisés dans notre établissement, se limiter à une seule classe. Nous avons souhaité avoir le même objectif pour les 3 classes, mais cela a rendu les choses difficiles, obligeant à travailler avec un nombre important de professeurs, d'élèves (suivi du travail, cohérence des actions dans

le temps, évaluation des dossiers...). Le fait de généraliser oblige les enseignants de chaque matière concernée à s'impliquer dans ce projet, à suivre un échéancier rigoureux, à travailler différemment alors que ce projet n'emporte pas leur adhésion. Le dispositif institutionnel n'impose pas un thème unique pour toutes les classes d'un établissement, mais nous avons pensé que l'inverse aurait été pénalisant pour les classes non impliquées dans le projet.

Il manquait une heure banalisée par quinzaine pour suivre les élèves en difficulté ou répondre aux questions des autres.

Les travaux croisés en tant que tels constituent une innovation au sein de notre collège. Les habitudes de travail existent un peu entre certains professeurs, mais pas à grande échelle. Les enseignants ont appris à travailler différemment tout en suivant le programme officiel. La COP a participé à certains travaux, et a co-animé certaines heures de travail avec les élèves.

La documentaliste a pu travailler avec de nombreux professeurs en même temps, et a pu démontrer l'utilité du CDI, des recherches documentaires, et aider à l'apprentissage à l'autonomie des élèves. Le CDI a joué réellement son rôle de plaque tournante de l'établissement : coordination entre professeurs, suivi des élèves, coordination des intervenants de la journée des métiers.

Autre innovation, placer l'élève au centre d'un projet aussi ambitieux, faire intervenir autant de partenaires pour un même projet et impliquer toute une tranche d'âge d'élèves.

Les membres de l'équipe soulignent que les choix effectués sur nos travaux croisés demandent plus de temps que les activités de cours habituels. Des heures de concertation devraient être intégrées dans le service (il ne s'agit pas d'argent mais de disponibilité). Ces heures sont nécessaires et des plages horaires spécifiques sont nécessaires également pour ne pas entamer un capital cours qui est déjà minimal.

L'équipe de direction souligne que la mise en œuvre des travaux croisés autour de l'idée de base de découverte des métiers a permis de développer le travail en équipe des enseignants et l'autonomie des élèves sur des projets personnels réfléchis. Le principal du collège note que suite aux réticences exprimées au moment de la mise en action des travaux croisés, il y a eu une dynamique autour de la documentaliste. Ces croisements ont complètement transformé la journée des métiers du 13 mars.

La Conseillère d'Orientation Psychologue affirme que le thème choisi pour les travaux croisés, autour de la connaissance des métiers, présente un intérêt formidable pour l'orientation. Ce projet permet de motiver les élèves à agir pour approfondir leurs connaissances d'un métier. A ce titre, ce projet met l'élève au cœur d'une expérimentation pédagogique ambitieuse et passionnante.

La place de la COP dans l'action pédagogique a été plus difficile à trouver, mise à part une implication directe dans les réunions de concertation, dans la journée des métiers et dans les entretiens de consultations ponctuels de certains élèves, dans l'apport de données statistiques de l'orientation pour les mathématiques notamment.

La COP a participé de surcroît à des heures de travail suivi avec certaines classes. Le plus gros obstacle est un problème de disponibilité : la COP n'est présente au collège que le mercredi matin, et venait donc au collège en dehors de cette période à certains moments.

Regard des élèves...

A la fin du mois d'avril, soit un mois avant la remise des travaux aux professeurs, nous souhaitons connaître les avis des élèves au sujet des travaux croisés réalisés cette

année. Ils pouvaient s'exprimer librement (sur une feuille) sur leurs attentes, leurs résultats, leur investissement, leur vision personnelle, mais aussi sur des failles qu'ils auraient pu relever. Les élèves signalent :

sur la durée dans le temps de ce projet,

- qu'il faudrait prolonger cette action en 3^e
- souhaiter un démarrage du projet plus tôt dans le temps
- souhaiter à l'unanimité que ce projet soit reconduit l'an prochain pour les nouveaux élèves de 4^{ème}.

sur la réalisation du dossier,

- avoir pris des initiatives personnelles, s'être investis personnellement et avec beaucoup d'enthousiasme
- s'être sentis responsables d'un projet
- avoir effectué des recherches au CDI et en dehors (CIO, Internet quelquefois)
- savoir rédiger un dossier eux-mêmes, dont ils pourront se servir à l'avenir
- avoir appris à travailler en groupe et en silence
- avoir énormément apprécié la réalisation du dossier qui leur permettra d'avoir un support et un modèle
- constater que cela a demandé un travail supplémentaire assez important
- regretter de ne pas avoir pu changer de métier en cours de projet.

sur le travail demandé,

- savoir utiliser leur temps libre pour travailler, et s'avancer dans le travail
- souhaiter plus de rencontres au CDI afin d'approfondir les différents points du travail
- qu'ils auraient aimé plus d'heures de coordination avec les professeurs pour faire leur dossier, auraient voulu avoir plus de suivi
- se situer dans ses études, avoir un but dans la vie
- aimer le contact direct avec les professionnels.

sur les croisements,

- avoir aimé l'harmonie entre les différentes matières, (regrouper les matières a été très intéressant, les disciplines ne sont pas rivales)
- apprendre à gérer travail, idées et réflexions
- penser que les programmes de 4^e bien sont adaptés aux thèmes choisis
- parfois un manque de coordination entre les professeurs
- avoir appris différemment : écrire des lettres, et constater que cela sert à quelque chose.

Mais aussi ...

- qu'il est important de demander l'avis des parents
- regretter que les stages n'aient été ni obligatoires, ni proposés par l'établissement (les élèves souhaitant faire un stage devaient le rechercher seuls).

Deux réflexions apportent une conclusion intéressante

- « quand c'est intéressant, on a de la volonté »,
- « les professeurs ont sacrifié du temps pour nous, c'est vraiment sympathique de leur part ».

Les élèves ont massivement répondu positivement. Quelques élèves auraient aimé avoir plus de suivi, mais d'une part, ceci était contraire à notre objectif d'autonomie, d'autre

part, rarement les élèves ont fait appel à un membre de l'équipe pour demander de l'aide. Certains élèves notent que cela leur a demandé un travail supplémentaire conséquent (ces élèves ont réalisé des dossiers très structurés et très documentés). Les élèves ont par ailleurs été très sensibles au fait que le thème choisi pour ces travaux croisés s'inscrivait à la fois dans leur projet personnel, et leur permettait de s'initier à la rédaction d'un dossier en autonomie. Ils ont acquis des savoirs-faire.

.... et des parents

Un questionnaire a été adressé aux parents des élèves impliqués dans les travaux croisés (voir document joint en annexe) : 69 réponses sur 81 nous sont parvenues, ce qui montre là un réel intérêt des parents pour les études de leurs enfants.

Sur la durée dans le temps de ce projet :

- projet à reconduire l'an prochain,
- plus de temps est nécessaire pour approfondir le travail.

Il faut développer cette initiative pour les prochaines classes de 4^{ème} .

A renouveler sur une plus longue période, ou répéter cette action plusieurs fois dans l'année
Travail à réaliser sur 2 ans.

Sur le travail demandé :

- Ces travaux croisés ont été une riche idée car quelle que soit la motivation de l'enfant, il est obligé de s'informer et de s'impliquer pour son avenir
- Les parents pourraient participer à ces travaux
- Expérience très positive
- Bonne initiative qui permet aux adolescents de prendre contact avec le monde du travail
- Excellente initiative qui permet à l'enfant de mieux appréhender son avenir professionnel
- Travaux un peu trop abstraits
- Façon intelligente de faire connaître aux élèves le monde du travail
- Mon enfant s'est responsabilisé face à son avenir
- Cela informe les parents autant que les enfants
- Les élèves ont été fortement intéressés par le dossier
- Très lourd, ressenti comme du travail supplémentaire dont l'intérêt n'est pas évident. Travail artificiel vécu comme une corvée par les parents et l'enfant.
- Beaucoup de temps et d'investissement de recherche pour rédiger ce dossier : l'enfant a alors pris conscience des difficultés et des études requises pour certains métiers
- Sans véritable intérêt (une seule réponse).

Sur les croisements :

- Très bonne démarche qui aide les élèves dans leurs recherches
- Nouvelle façon de travailler très intéressante
- Cela apprend à l'élève de travailler seul et de prendre des initiatives
- Idée formidable pour un collège en milieu rural. Deux aînés en ville, et nous n'avons jamais rencontré pareille initiative autour des métiers
- Les élèves s'aperçoivent que plusieurs matières sont nécessaires à titre égal
- Ces travaux croisés ont permis aux élèves une certaine autonomie dans le travail, une organisation dans les recherches et une mise en page personnelle
- Bon partenariat entre les différentes disciplines, expérience très enrichissante

- Une rare occasion de faire du travail interdisciplinaire, de réaliser un travail moins codé et plus personnalisé
- Faire intervenir des matières supplémentaires.

Mais aussi ...

- Demander que chaque élève parle de son métier à la classe
- Souhaiter que l'évaluation figure dans le bulletin
- Noter un manque d'information pour les parents.

Comme pour les élèves, les parents sont pour une grande majorité enthousiastes au sujet du travail réalisé. Trois parents, sur l'ensemble des réponses, semblent réticents au sujet de ce travail. Il est surprenant également que certains parents aient demandé plus d'informations alors qu'ils avaient été informés par une note début novembre, et qu'à tout moment, ils avaient la possibilité de s'adresser au collège pour demander des compléments d'information.

Il y a eu un certain flou autour des stages en entreprise : non obligatoires et laissés à l'initiative des élèves, certains parents n'ont pas compris pourquoi certains élèves avaient l'opportunité de faire un stage et pas d'autres. De plus, certains parents auraient souhaité que l'initiative du stage soit généralisée à l'ensemble des élèves, et que ce soit le collège qui se charge de trouver une entreprise.

Les collègues non concernés directement par cette action ont souligné l'importance du travail supplémentaire que nos travaux croisés ont engendré. Certains souhaitent une concertation rapide afin de planifier à l'avance les différents travaux croisés qui auront lieu à la rentrée prochaine, et de pouvoir planifier un emploi du temps adapté.

Les travaux croisés sont souvent considérés comme un travail supplémentaire, qui ne s'intègre pas facilement dans les cours (au détriment des horaires des différentes disciplines). Une grande majorité des enseignants souhaitent que ces travaux croisés s'organisent en dehors des horaires de base.

Nous n'avons pas eu d'autres retours (élèves, parents, personnels autres qu'enseignants, et non concernés par cette action).

VI EVALUATION DE L'ACTION

Un sondage a été réalisé auprès des parents des élèves impliqués dans le projet. L'équipe voulait connaître l'impact des travaux croisés auprès de ces parents. Un sondage leur a été proposé au mois d'avril. Des questions fermées étaient proposées (questionnaire en annexe). En voici les résultats :

88% des parents pensent que leur enfant a pris des initiatives personnelles

96% des parents assurent que leur enfant s'est investi dans son dossier

84% qu'il a appris à réaliser un dossier

72% des parents ont été sollicités par leurs enfants (aides diverses, ou avis simple)

33% seulement des parents affirment que leur enfant a utilisé Internet (à domicile car notre établissement n'est pas encore connecté à Internet)

81% des parents assurent que leur enfant a demandé des informations à des personnes compétentes

74% des parents pensent que leur enfant a fait des démarches pour inviter des professionnels

La moitié des parents (46%), pensent que ces travaux ont permis à leur enfant de mieux gérer son temps de travail

78% des parents ont constaté un réel partenariat entre les différentes disciplines
84% pensent qu'il s'agit là d'une bonne démarche qui contribue à l'autonomie de l'enfant
79% des parents assurent que leur enfant a découvert un métier
79%, qu'il connaît davantage les études à suivre
50% pensent que leur enfant s'investi davantage au collège car il a un but dans la vie
69% des parents pensent que cela a responsabilisé leur enfant face à l'avenir.

L'opinion des parents est largement positive : leur enfant s'est investi dans ce travail qui a été perçu comme un enrichissement pour l'élève. Un bémol toutefois quant à l'utilisation d'Internet (qui n'est pas installé au collège, ce qui pénalise les élèves qui n'en disposent pas chez eux). Ceci conforte l'ensemble de l'équipe qui insiste sur la nécessité d'installer rapidement Internet au collège.

L'évaluation de ces travaux est restée assez floue pendant un certain temps et les élèves se sont un peu relâchés dans leur travail. Les deux professeurs concernés par chaque croisement interdisciplinaire ont noté les élèves pour chacune de leur réalisation, et l'élève a été informé des modalités de mise en œuvre de l'évaluation finale.

Nous avons évalué l'implication des élèves dans leur projet : chaque élève s'est auto-évalué en répondant à quelques questions sur son travail personnel à l'aide d'une grille spécifique jointe en annexe, puis le parallèle a été établi avec les enseignants. Cette évaluation a eu lieu conjointement avec l'élève, un professeur et la documentaliste. Une discussion a pu avoir lieu en cas de divergence d'opinion. Il était important que l'élève porte un regard sur lui-même, et aussi qu'il sache comment des adultes peuvent percevoir son travail, son implication et son autonomie. Ceci n'a pas débouché sur une note mais sur une appréciation générale de l'implication des élèves.

Parallèlement, une note a été attribuée pour le dossier. Chaque dossier a été étudié en présence de l'ensemble des professeurs (dont la documentaliste, ainsi que la COP). Nous ne souhaitons pas, malgré la présence d'une grille d'évaluation très pointue, qu'il y ait des différences dans les façons de noter (l'idée de départ était que chaque collègue évalue une dizaine de dossiers). De plus, ce système nous permettait de nous réunir, et de maintenir une certaine unité pour terminer les travaux croisés. Cette note a été établie sur 20. Un bonus était apporté aux élèves qui avaient effectué un stage. Les résultats des différentes évaluations sont joints au bulletin du troisième trimestre.

Par ailleurs, lors du dernier conseil de classe du troisième trimestre, l'attention sera attirée sur les travaux croisés afin d'informer tous les enseignants et les parents d'élèves de l'impact de cette expérimentation. L'ensemble des professeurs de la classe connaîtra l'appréciation générale portée sur l'élève (implication), ainsi que la note donnée au dossier. Ceci permet de légitimer le travail effectué par les élèves.

Nous avons toujours essayé, dans le cadre des diverses évaluations, de voir ce que les différents croisements pouvaient apporter aux élèves, de voir quelle a été leur part d'autonomie, mais aussi de satisfaction. Cette expérience a suscité de l'approbation, même si le travail demandé à tous était très important.

Les différents résultats des évaluations seront affichés en salle des professeurs. Il est important que les enseignants qui n'ont pas fait partie du projet connaissent les résultats de nos enquêtes, et s'en servent éventuellement pour construire d'autres projets.

VII PERSPECTIVES

L'action ne sera pas poursuivie telle qu'elle, car elle a été jugé trop lourde à mettre en œuvre par l'ensemble de l'équipe. Certains éléments seront repris, mais pas sous la forme de travaux croisés (journée des métiers, recherches sur les métiers). Nous soulignons le fait que dans le projet de réforme du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, une grande place est faite à la découverte des métiers, mais hors du cadre prévu pour les itinéraires de découverte.

De plus un nouveau chef d'établissement sera nommé à la rentrée.

Cependant, l'équipe d'enseignants est prête à de nouveaux croisements, mais rien n'est encore défini à ce jour.

VIII TRANSFERT / DIFFUSION

La diffusion de nos travaux croisés est envisagée vers la mission innovation, et la démarche que nous avons adoptée sera laissée en salle des professeurs (méthodologie qui peut être utilisée lors des prochains itinéraires de découverte). Les meilleurs dossiers d'élèves seront dupliqués et laissés à disposition au CDI, éventuellement au CIO.

IX DOCUMENTS

Les documents utilisés au cours de l'action sont les fiches métiers Onisep, les cahiers Onisep, les dossiers « Avenir », des modèles de lettre créés par les professeurs, des sommaires de différents manuels scolaires, mais aussi de livres documentaires pour familiariser les élèves avec le sommaire.

Les documents créés au cours de l'action sont (les documents notés en caractère gras sont joints en annexe) :

- Note d'information pour les parents
- **Grille d'évaluation pour l'implication des élèves**
- **Grille d'évaluation pour le dossier**
- **Grille d'évaluation pour les parents**
- **Grille d'évaluation pour les tous les enseignants du collège**
- Grille d'évaluation pour les membres de l'équipe éducative
- Journal de bord.

Annexe 1 : évaluation de l'élève (investissement)

D'après les travaux de Madame Brigitte Cahen, et du collège de Magny

« Travaux croisés sur les métiers »

Bilan de mon investissement

	Objectif atteint		A fait des efforts mais doit encore progresser		Efforts insuffisants pour progresser	
	D'après moi	D'après le professeur	D'après moi	D'après le professeur	D'après moi	D'après le professeur
Socialisation « moi parmi les autres » <ul style="list-style-type: none"> - j'ai pris des initiatives - j'ai aidé les autres (apports de documents, aides diverses) - j'ai prêté attention au travail des autres 						
Contenus d'apprentissage « je m'informe » <ul style="list-style-type: none"> - j'ai recherché des informations autres que celles proposées - j'ai lu d'autres documents que ceux que l'on m'a proposés - j'ai utilisé Internet - j'ai bien utilisé toutes les ressources (CDI, CIO, professionnels de ma connaissance) - j'ai su trier les informations utiles - j'ai demandé des informations à des personnes compétentes - j'ai recherché des professionnels pour la journée des métiers 						
Démarches d'apprentissage « comment je m'y prends » <ul style="list-style-type: none"> - j'ai su organiser mon temps de travail pendant les heures de Travaux Croisés - j'ai su organiser mon temps de travail sur les 2 trimestres - j'ai rendu les travaux demandés dans les délais impartis - j'ai fait des efforts pour résoudre les difficultés rencontrées - j'ai vérifié la qualité de ce que j'ai réalisé - je me suis investi(e) dans mon travail - j'ai tenu compte des observations des professeurs 						

	OUI	NON
<p style="text-align: center;">Motivation</p> <p>« A quoi cela m'a servi ? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - j'ai découvert un métier - je connais à présent davantage les études à suivre - cela m'a permis de lire la documentation d'orientation, de manipuler des revues d'orientation - je m'investis davantage au collège car j'ai un but dans la vie - je me sens plus responsable dans mon travail - j'ai appris à être plus autonome dans mon travail - j'ai appris à réaliser un dossier 		

<p>Synthèse du professeur principal et de la documentaliste</p>
--

Annexe 2 : évaluation de l'élève (dossier)

Evaluation du dossier
« Travaux croisés sur les métiers »

CONTENU	POINTS
<u>Couverture :</u>	
- originalité	/1
- titre, illustration, nom, classe	/0.5
<u>Sommaire :</u>	
- clair et bien disposé, détaillé	/0.5
- correspondant au contenu du dossier	/0.5
- présence d'une bibliographie	/0.5
<u>Recherches sur le métier : travaux croisés français-technologie</u>	
- Questionnaire : réponses claires	/2
- Questionnaire : pertinence des questions	/2
- texte expliquant le choix du métier	/2
- résumer sans recopier	/1
- recherches personnelles	/2
- illustrations	/1.5
- compte-rendu de la journée des métiers	/2
- compte-rendu éventuel du stage en entreprise	/1
- interview éventuel	/1
- lettre d'invitation, de motivation, ou de demande de stage (absence de fautes d'orthographe, clarté, mise en page adéquate)	/1
<u>Les systèmes éducatifs européens : travaux croisés anglais- allemand</u>	
- système éducatif anglais : (clarté, présentation)	/1
- système éducatif allemand (clarté, présentation)	/1
- comparaison des deux systèmes	/1
- texte écrit en langue étrangère	/1
<u>L'orientation et le devenir des élèves du collège : travaux croisés mathématiques-technologie</u>	
- statistiques, clarté des diagrammes	/2
- recherches sur l'orientation	/2
<u>Ensemble du dossier</u>	
- orthographe (moins de 20 fautes)	/1
- fautes corrigées	/0.5
- présentation aérée et soignée	/1
<u>Bilan :</u>	
- que vous ont apporté les travaux croisés	/2
<u>TOTAL</u>	/31
	/20

Annexe 3 : évaluation des enseignants

« Travaux croisés sur les métiers »

<ul style="list-style-type: none">- Pensez-vous vous investir dans un projet « Travaux Croisés » à la rentrée 2001-2002 ?- Les travaux se sont-ils bien intégrés dans les programmes officiels des classes de 4^e- Cela vous a-t-il demandé beaucoup de temps de préparation, beaucoup d'investissement personnel ?- Pensez-vous que les élèves aient été davantage motivés- Pensez-vous que cela leur a apporté quelque chose? Si oui, quoi ?- La durée (2 trimestres), vous semble-t-elle adaptée à un tel travail ?- Que pensez-vous des thèmes abordés dans les travaux croisés cette année ?- Ces travaux ont-ils eu une répercussions sur l'attitude, le travail de vos élèves ?- Ces travaux croisés vous ont-ils semblé répondre à une attente particulière des élèves ?- Pensez-vous que cela empiète sur les heures de cours ?- Quels sont les créneaux horaires possibles, selon vous pour les travaux croisés	

Qu'avez-vous pensé des Travaux Croisés ?

Avez-vous des suggestions ou des remarques à faire concernant ces Travaux Croisés ?

Annexe 4 : évaluation des parents

NOM _____ Prénom _____ Classe _____

« Travaux croisés sur les métiers »

Votre enfant, en classe de 4^e cette année, a fait partie du projet « travaux croisés » autour des métiers.

Nous souhaiterions avoir votre avis sur cette expérience nouvelle au collège.

	OUI	NON
- Votre enfant a pris des initiatives personnelles		
- Il s'est investi dans son dossier		
- Il a appris à réaliser un dossier		
- Il vous a demandé de l'aide, ou votre avis		
- A utilisé Internet		
- A demandé des informations à des personnes compétentes		
- A recherché des professionnels pour la journée des métiers		
- Ces travaux ont permis à votre enfant de savoir mieux gérer son temps de travail		
- Ces travaux ont démontré à vos yeux un partenariat entre les différentes disciplines		
- C'est une bonne démarche qui contribue à l'autonomie de votre enfant		
- Votre enfant a découvert un métier		
- Il connaît à présent d'avantage les études à suivre		
- Il s'investit davantage au collège car il a un but dans la vie		
- Cela l'a responsabilisé		

Qu'avez-vous pensé des Travaux Croisés

Avez-vous des suggestions ou des remarques à faire concernant les travaux croisés ?

ZOOM : Les différents croisements

Généralités

Le dossier à rendre par les élèves au début du mois de mai devait contenir :

- un sommaire précis du dossier
- une lettre d'invitation, de recherche de stage ou de formation, ou de demande d'information ou de documentation
- un texte d'introduction : « pourquoi j'ai choisi ce métier »
- un résumé des fiches métiers Onisep, ou d'autres documents, résumés d'ouvrages, analyses d'informations émanant d'Internet
- un rapport de stage dans le cas où l'élève aurait effectué un stage
- un interview avec un professionnel (non obligatoire car certains élèves n'ont pas eu la possibilité d'interviewer un professionnel)
- le compte-rendu de la journée des métiers
- les questionnaires préparés pour les professionnels présents à la journée des métiers
- la comparaison des systèmes éducatifs anglais et allemand
- la rédaction d'un texte en langue étrangère
- des statistiques mathématiques sur l'orientation
- un bilan sur les travaux croisés : « ce que j'en ai pensé »
- des recherches personnelles, des illustrations.

Le sommaire précis du dossier, la lettre d'invitation, le résumé des fiches métiers, le compte rendu de la journée des métiers, les questionnaires et le bilan des travaux croisés ont été réalisés au CDI ou en salle de classe en collaboration avec le professeur principal et la documentaliste.

Le sommaire, les lettres et le compte rendu de la journée des métiers ont été évalués par le professeur de français. Une note a été attribuée mais cette partie sera à nouveau évaluée dans le cadre du dossier général.

Le résumé des fiches métiers, l'interview et le bilan donneront seulement lieu à l'octroi d'une note figurant dans l'évaluation du dossier (évaluation jointe).

Dans le cadre de ce partenariat professeurs principaux et documentaliste, les élèves ont travaillé au CDI avec plaisir mais les élèves projetant de s'intégrer rapidement dans la vie professionnelle ne se sont pas énormément investis, contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer. En fait, bien qu'intéressés par le projet, ces élèves manquent énormément d'esprit d'initiative et d'autonomie. Ils semblent subir leur échec scolaire et ne réalisent pas les efforts nécessaires. Certains élèves ont effectué un stage en relation avec le métier projeté : la déception était parfois grande car le rythme de travail

demandé en entreprise différait de leur rythme habituel de travail marqué par un certain laxisme.

D'autres ont eu des attitudes très scolaires qui diluaient l'objectif initial (nombre de pages exigées, nombre de lignes...), ce qui entraînait des formulations artificielles ou des passages recopiés sans guère de réflexion.

Par contre, même pour les élèves en difficulté, cette activité a sans doute contribué au renforcement de la cohésion de la classe.

D'autres élèves ont réalisé des dossiers très fouillés, très recherchés, ont pris des photos...

1. français - technologie

Historique

Ce croisement constitue la base de l'ensemble des travaux croisés car au départ, les élèves étaient chargés d'inviter les professionnels lors de la journée des métiers organisée au collège. Les programmes de 4^e en français (travail sur la lettre administrative), et en technologie (travail sur le traitement de texte) ont servi de support à ces travaux croisés.

Mise en œuvre

Les élèves des trois classes étaient chargés soit d'écrire une lettre d'invitation demandant à des professionnels de participer à la journée des métiers du mardi 13 mars, soit d'écrire une lettre de demande d'informations ou de documentation à propos du métier autour duquel l'élève constitue son dossier, soit d'écrire une demande de stage, de formation ou de travail pendant les vacances, cette dernière activité étant plutôt destinée aux élèves souhaitant entrer en apprentissage ou rapidement quitter l'école. Cette dernière lettre était fictive, non envoyée et devait simplement servir d'exemple. Le choix a été laissé à chaque élève de s'impliquer dans tel ou tel type de rédaction. Les professeurs principaux et la documentaliste se sont chargés de la coordination des travaux et ont travaillé ensemble pendant une dizaine d'heures sur l'ensemble du trimestre.

Les professeurs de ces deux disciplines ont guidé la rédaction d'une lettre administrative écrite par les élèves de 4^e. Une fois produite, la lettre a été envoyée à des destinataires extérieurs au collège. L'accent avait été mis sur la possibilité d'inviter des relations personnelles à chaque élève (parents, amis, voisins, relations diverses). Chaque élève a alors fait la démarche de recherche personnelle. Il fallait que les professionnels présents lors de la journée des métiers soient là par le fait des élèves.

Le professeur de français a pris en charge la rédaction de la lettre et le professeur de technologie son traitement informatique. La documentaliste a vérifié le contenu des lettres, les adresses, en évitant des similitudes, et a envoyé les lettres sous couvert du professeur responsable (professeur principal, professeur de français ou documentaliste), et du chef d'établissement. L'adresse indiquée était celle de l'élève suivie de l'adresse du collège. Les réponses ont ainsi été adressées au collège et collectées par la documentaliste. En cas de réponse positive, un contact téléphonique était pris (modalités de cette journée, prise en charge du repas par l'établissement...)

Les deux enseignants (français et technologie) ont organisé individuellement leurs séances de travail en respectant la chronologie des étapes de réalisation : rédaction suivie d'une mise en forme définitive.

Le volume horaire pour ces deux étapes a été de quatre heures par classe, en ce qui concerne le travail sur la lettre.

Démarche de travail en français :

Ce travail de rédaction de lettre a constitué un prolongement, un réinvestissement et une évaluation différée de la séquence sur la correspondance (thème d'étude du programme de 4^e), réalisé déjà en septembre-octobre 2000. L'idée des travaux croisés autour des métiers a été proposée par la documentaliste en octobre, et certains thèmes avaient donc déjà été abordés.

Le professeur de français a mis en place dans le cadre de ce projet interdisciplinaire trois séances de travail pour chacune des classes au début du mois de février :

- Une séance d'une heure pour exposer aux élèves les trois types de lettres à écrire, constituer des groupes en fonction du type de lettre à écrire et présenter pour tous les différentes informations à présenter dans chaque type de lettre.

- Une séance de deux heures consécutives pour la rédaction individuelle des lettres et leur lecture par le professeur. La séance de rédaction s'est effectuée avec les groupes-classes dans la salle de classe. Les élèves ont effectué un travail individuel de rédaction au brouillon, en se servant de la première séance. Chaque élève ayant choisi le type de lettre à écrire, le rôle de l'enseignant était de lire les brouillons, de veiller à la correction de mise en page, des formules épistolaires, à l'opportunité des informations et à la correction de la langue.

Une séance d'une heure de relecture finale : les élèves se relisant les uns les autres et le professeur répondant aux questions.

Intérêts didactiques des séances :

Les élèves ont été enthousiasmés par ce travail car cette démarche propose une situation concrète d'écriture.

Moyen d'évaluation différée des connaissances : certains élèves ne se souvenaient plus du code de mise en page de la lettre administrative déjà étudiée en septembre – octobre. L'utilisation des formules d'appel, de congé et de politesse était parfois incorrecte. Quant à la mise en situation de communication différée, à l'écrit, les élèves doivent expliquer et informer un destinataire qu'ils ne connaissent pas. Les élèves doivent alors transmettre des informations complètes.

Par contre le travail de l'enseignant est difficile. Il doit assumer trop de tâches en même temps : répondre aux questions des élèves qui se manifestent souvent simultanément, lire une grande quantité de lettres durant la même séance.

Etape de mise en forme du traitement informatique :

Le professeur a programmé les séances (quatre heures en totalité) et s'est retrouvé lui aussi confronté à la difficulté de la gestion du groupe-classe, travaillant sur un nombre limité de postes informatiques. Le travail en informatique a été freiné par le fait que le brouillon en français n'était pas tout à fait au point (manque de responsabilité et d'autonomie des élèves, qui n'ont pas pris le temps de corriger leurs erreurs sur les conseils de leur professeur de français). Le professeur n'a pas pu pendant ces séances corriger toutes les fautes d'orthographe. Certaines lettres ont alors dû être refaites dans la hâte par les élèves au CDI.

Le publipostage a été impossible à réaliser car il était nécessaire de personnaliser chacune des lettres, or cette activité offrait aux élèves l'opportunité d'apprendre autre chose.

Cette étape de travail a suscité une forte motivation chez les élèves car ils se sont impliqués dans une démarche personnelle concernant leur orientation et ils ont été partie prenante de l'organisation de la journée des métiers. Directement impliqués, ils se sont montrés très actifs pour la grande majorité d'entre eux.

2. anglais-allemand

Historique

La volonté d'ouverture sur l'Europe nous a incité à développer la connaissance des systèmes éducatifs anglais et allemands, pays très proches géographiquement des nôtres, mais où les habitudes pédagogiques sont différentes. Nous souhaitons inciter les élèves à voir quels diplômes sont nécessaires chez nos voisins, quels sont les diplômes offerts, ainsi que les équivalences, quelles sont les pratiques enseignantes et les filières ainsi que les rythmes scolaires.

Contenu

La connaissance des systèmes éducatifs, de l'école primaire à l'université a été étudiée, de même que les différents cursus scolaires, les différents types d'école, les programmes nationaux et les différentes options des lycées en Angleterre, par opposition aux programmes fédéraux de chaque land en BRD.

Le système scolaire de chaque pays a été étudié, les particularités allemandes (Hitzefrei : pas d'école si la température intérieure est supérieure à 30°, Kältefrei : pas d'école si la température extérieure est inférieure à -15°). Des notions de notation ont été abordées : en Allemagne, la notation va de 1 à 6, majorée par « + », et au Royaume-Uni la notation va de A à E, avec des notations minorées par « - ».

Les élèves ont également été informés des différents diplômes, de l'obligation scolaire qui est en France et en Angleterre de 16 ans, en Allemagne de 18 ans. Nous leur avons ainsi parlé de la possibilité, surtout dans notre région, de préparer un ABIBAC, (Baccalauréat français et Abitur allemand).

Mise en œuvre

Le projet général a été présenté aux élèves dès le mois de novembre. Les travaux croisés anglais – allemand ont quant à eux, commencé en mars, afin de ne pas surcharger les élèves de travail (le croisement français-technologie a débuté à la fin du premier trimestre, et s'est pérennisé jusqu'au second trimestre, s'y est ajoutée l'organisation par les élèves de la journée des métiers).

Dans les programmes officiels de 4^e, en langues vivantes, l'accent est mis sur la connaissance des systèmes éducatifs. Nous avons donc trouvé là notre fondement pour les travaux croisés. L'opportunité était donnée de travailler ces thèmes différemment.

Au départ, les élèves ont été amenés à effectuer des recherches au CDI, quant aux différents systèmes éducatifs, puis chaque professeur a abordé seul, pendant les heures de cours, quelques notions relatives au systèmes éducatifs anglais ou allemand.

Les notions « ich möchte...werden » et « I'd like to be... » ont été utilisées.

La semaine suivante, pendant 2 heures, les élèves ont pu comparer les deux systèmes, en présence des deux professeurs .

Il a également été demandé aux élèves de traduire un texte en langue étrangère : langue vivante 1, car la langue vivante 2 vient seulement d'être étudiée en 4e. Certains élèves ont manqué de vocabulaire et le professeur a apporté une aide conséquente. D'autres ont cherché eux-même les mots de vocabulaire manquants (chez eux ou au CDI). Nous souhaitons par là que les élèves voient l'utilité d'une langue vivante et qu'ils apprennent quelques mots de vocabulaire propres au monde du travail. Dans ce cas, il n'y a pas eu de comparaison possibles (similitudes de vocabulaire en anglais et en allemand), vu que cet exercice n'a été construit qu'en une seule langue.

Un comparatif entre les différents systèmes français, allemand et anglais a été demandé aux élèves : ils devaient composer leur système éducatif idéal en prenant dans chacun des trois ce qui était les plus intéressant à leurs yeux.

Les élèves ont ensuite inséré leurs documents dans le dossier « travaux croisés autour des métiers ». Chaque travail a été évalué individuellement par chaque professeur : une note sur 20 a été donnée. Quant à l'évaluation du dossier dans sa globalité, la partie "connaissance du système éducatif européen" (anglais - allemand) a été notée sur 4 (sur 31 au total). Dans l'évaluation du dossier l'accent est plutôt mis sur la présentation.

- système éducatif anglais : noté sur 1
- système éducatif allemand : noté sur 1
- comparaison des deux systèmes : noté sur 1
- texte écrit en langue étrangère : noté sur 1.

Avantages

Cette expérience était très intéressante, car les élèves ont pu poser des questions, demander des explications aux deux professeurs sur les rythmes scolaires ou les diplômes. Il y a eu une réelle comparaison des systèmes éducatifs et les élèves ont d'eux mêmes fait le rapprochement avec le système éducatif français.

Il est certain qu'une étude plus approfondie de la civilisation d'un pays grâce à un thème concret interpelle chacun dans son avenir professionnel. L'élève se sent concerné et n'est plus effrayé par l'inconnu. Il se rend compte que lui aussi peut non seulement faire ses études à l'étranger, mais aussi qu'il peut trouver un emploi, faire valoir ses connaissances.

L'élève réalise également l'importance d'une bonne connaissance des langues vivantes. C'est pourquoi ce travail a suscité de l'intérêt chez tous les élèves, même ceux qui d'ordinaire sont en difficulté. Cette nouvelle forme de travail a remotivé certains élèves qui ont vu leur professeurs sous un autre jour : le professeur collabore avec ses collègues, et est capable d'innovations en instruisant différemment.

Cette forme de travail a également permis le développement de l'esprit critique des élèves : chacun a pu donner son avis sur le système éducatif le mieux adapté à ses compétences. L'accent a été mis sur la tolérance. L'élève reconnaît que le système éducatif du pays voisin offre également de nombreux avantages.

Problèmes soulevés

- Cette expérience a été réalisée dans l'ensemble des classes de 4^e. Il était parfois délicat d'imposer à des collègues une autre façon de travailler, afin que le même travail soit réalisé dans les différentes classes.
- Il eût été judicieux de visiter un établissement étranger (proximité de l'Allemagne), ou le lycée franco-allemand de Sarrebruck. Le temps a malheureusement manqué pour bâtir une activité pédagogique consistante dans ce domaine.

3. Le croisement mathématiques - technologie

Historique

Il semblait utile et nécessaire que les élèves connaissent les différentes possibilités qui leur sont offertes après la troisième mais aussi après le baccalauréat et nous souhaitons leur montrer les choix d'orientation de leurs aînés à l'aide de statistiques. Par ailleurs, les éléments recueillis pour leur dossier comprenaient de nombreuses abréviations qu'il s'agissait de clarifier.

Contenu

Le contenu mathématique suit les instructions officielles du programme de 5^e et de 4^e : calcul d'effectifs, de fréquence, présentation et utilité des effectifs et des fréquences cumulées et tracés de diagrammes et de tableaux.

Le programme de technologie prévoit la réalisation d'un projet ainsi que l'utilisation d'un tableur grapheur (notre choix s'est porté sur le tableur Works). Par ailleurs les élèves doivent se familiariser avec l'outil informatique. Le contenu du programme de technologie correspondait également à des notions apprises en classe de 5^e et il était très utile pour certains élèves de revoir quelques points du programme.

Mise en œuvre

Le projet général a été présenté au mois de novembre mais les statistiques ont été abordées en février. Le cours de mathématiques s'appuyait sur différents sondages : les vœux d'orientation des élèves après la classe de troisième, le devenir des anciens élèves de 3^e, le nombre d'années d'études souhaitées à partir de la classe de troisième et les métiers qu'ils souhaitaient exercer plus tard. Une analyse des statistiques portant sur l'orientation en fin de seconde de l'ensemble des élèves a également été effectuée. Une autre étude portant sur la poursuite des études après le baccalauréat d'origine a été effectuée. Les élèves pouvaient alors réaliser un graphique par bac d'origine, en mettant en évidence les différentes filières.

Le professeur de mathématiques a travaillé avec ses élèves sur les statistiques pendant les heures de cours. Des exercices portant sur les données statistiques relatives à l'orientation ont été proposés aux élèves. Ce travail réalisé, les élèves devaient visualiser ces données statistiques en créant des graphiques pendant les cours de technologie. Pour ce faire, ils ont utilisé le grapheur de Works pour mettre en forme les éléments mis à leur disposition.

Problèmes soulevés

Les élèves ont eu quelques difficultés pour leurs recherches (Internet n'est pas encore accessible au collège et le CIO est éloigné). Ils n'ont de ce fait pas eu la possibilité de faire des recherches personnelles dans certains domaines.

De nombreux élèves ne savaient plus réaliser un graphique.

D'autre part, il a été demandé aux élèves de représenter les décisions d'orientation après la seconde (première, redoublement, seconde professionnelle, apprentissage), par un diagramme circulaire plat et les différentes sections choisies après la 3^e par un secteur circulaire à trois dimensions. Pour éviter que les noms des sections ne se chevauchent, il a fallu intervertir plusieurs colonnes de la feuille de calcul.

Quelques élèves inexpérimentés ont bloqué le réseau informatique, ce qui a posé des problèmes d'impression et retardé le travail.

Malheureusement, les emplois du temps étaient déjà établis à la rentrée 2000 et les heures de mathématiques et de technologie n'étaient pas mises en parallèle. Il a été difficile de trouver des créneaux horaires communs afin de pouvoir travailler ensemble

(professeur de mathématiques, professeur de technologie), ce qui a rendu le travail particulièrement ardu pour chaque enseignant.

Avantages

L'implication des élèves était plus importante dans la mesure où les sondages les concernaient. Ils se projetaient dans leur avenir et se situaient par rapport à leurs camarades. Ils connaissaient mieux les possibilités d'études offertes. Les élèves ont pu également réinvestir les notions mathématiques et les utiliser pour leur travail en technologie. Les élèves ont pu mettre en évidence que le fait d'avoir un niveau d'étude plus élevé diminuait la probabilité de ne pas trouver d'emploi.

Le type de diagramme étant laissé à leur appréciation, ils ont pu essayer toutes les possibilités offertes.